

MAIRIE de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Code Postal : 23190

Tél. 05 55 67 62 47 - Email : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Ouverture : lundi, jeudi, 13h30 - 17h00, samedi 9h00 - 12h00

ARRETE MUNICIPAL n°3/2016

Du 14 mai 2016

Portant interdiction de circulation et stationnement sur la parcelle AW 160

Le Maire de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE,

- Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'à l'occasion des travaux - création d'un réseau d'alimentation en eau potable, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur la parcelle AW 160 afin d'assurer la sécurité des usagers.

A R R E T E

Article 1 :

Du 30 mai 2016 et pendant toute la durée des travaux, sur la parcelle AW 160 (qui comprend la place de la mairie et l'accès des véhicules aux parcelles AW 58 et AW 59), la circulation et le stationnement seront interdits.

Article 2 :

Le stationnement des véhicules appartenant aux propriétaires des parcelles AW 58 et 59 pourra se faire sur le parking du cimetière.

Article 3 :

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation temporaire et sera mise en place par le demandeur.

Article 5 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 :

Le Maire et le commandant de la brigade de gendarmerie de Bellegarde en Marche seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE,

Le Maire

Alain BUJADOUX



DIFFUSIONS

Le bénéficiaire pour attribution

ANNEXE

Demande en date du 10 mai 2016

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif LIMOGES dans les deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE